

ASSOCIATION TERSSAC À DOS RANDO



~ POUR LES PRATIQUANTS MINEURS ~

Aucun certificat médical n'est requis lors d'une prise de licence ou de son renouvellement seulement une attestation.

\sim ATTESTATION DE RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE DE SANTÉ \sim

Je soussigné(e), Mr / Mme [rayer la mention inutile]
(NOM et Prénom)
En ma qualité de responsable de l'autorité parentale de
(NOM et Prénom)
atteste que l'auto-questionnaire de santé personnel spécifique aux mineurs a été rempli, en tout honnêteté, conjointement (responsable et enfant) et que toutes les réponses aux questions son négatives.
◆ Dans le cas d'une ou plusieurs réponses positives, la consultation du médecin est obligatoire pour établir (ou pas) un certificat médical <u>datant de moins de 6 mois</u> pour la ou les disciplines concernées (loisirs et/ou compétition).
L'auto-questionnaire est la propriété du licencié(e) et ne doit pas être montré au club ou à ses
animateurs. Il est à conserver avec l'attestation de licence.
Date://
Signature
du responsable de l'autorité parentale :